Image not found or type unknown

mon terrain est en zone nba

Par **martial**, le **09/02/2010** à **16:35**

bonjour.
pouvez vous me dire quelle est la surface minimun pour pouvoir construire dans une zone "NBA" en sachant que je suis raccordé au réseau d'eau potable,à l'edf,et l'assainissement(fosse septique avec certificat de conformité délivré par la Mairie).Merci

Par **COULOMBEL**, le **10/02/2010** à **10:41**

Bonjour!
....Le P.L.U (plan local d'urbansime) est élaboré à l'initiative
et sous la responsabilité de la commune .Article L 123- 6 du code
de l'urbanisme.
..la zone NB comprend 2 secteurs :

1- Secteur NBa, parcelle supérieure ou égale à 1000 m2.
2- Secteur NBb, parcelle inférieure à 1000m2.

Il convient de se reporter à la consultation du P.L.U à votre
mairie.

En ce qui me concerne, le secteur NBa, est une zone non constructives , hors l'existant.
seuls sont possibles les aménagements et l'extension des constructions existantes ...au sein de cette zone.
Une zone NBa est une subdivision d'une zone NB!.
Se rendre à votre mairie,pour connaitre votre P.L.U.
10 février 2010/ 10h39/....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés